

CONFÉRENCE DES VICE-DOYENS AUX ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES DES FACULTÉS DE MÉDECINE DU QUÉBEC



Le 3 avril 2020

PAR COURRIEL

Objet : Demandes relatives au report des examens du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) et/ou du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

Cher collègue,
Chère collègue,

Le 13 mars 2020, le CRMCC et le CMFC annonçaient le report de leurs examens prévus au printemps 2020 en raison de la crise sanitaire causée par la pandémie du COVID-19. Nous avons été récemment interpellés, individuellement ou collectivement, au sujet de cette décision et nous avons le plaisir de vous partager les réflexions des quatre vice-doyens aux études médicales postdoctorales des facultés de médecine du Québec.

Nous pouvons vous assurer que tous les commentaires qui nous ont été adressés à ce sujet ont été considérés avec la plus grande attention. Nous reconnaissons tout à fait le caractère anxiogène et démobilisateur de cette situation exceptionnelle, due à des circonstances inédites, qui touchent l'ensemble de la planète. Tous les individus et tous les groupes, incluant la communauté médicale, doivent se mobiliser en ayant en tête le bien commun, et en reconnaissant qu'ils devront tous faire des sacrifices.

Comme vous le savez, la décision de repousser les examens n'a pas été prise par les facultés de médecine, mais bien par les organismes d'agrément qui les administrent. En plus de se consulter entre eux, ces organismes ont judicieusement consulté leurs principaux partenaires, soit les ministères fédéral et provinciaux de la Santé, les universités et les facultés de médecine, les membres du corps professoral ainsi que les représentants des médecins résidents (FMRQ, RDOC).

Plusieurs enjeux ont été considérés durant les discussions : la nécessité et la valeur des examens de certification, les répercussions actuelles et futures du report des examens, mais aussi la sécurité des examinateurs et des candidats à l'examen, l'équité entre les différents groupes de candidats, les ressources professorales disponibles, les ressources physiques et matérielles, et la santé des patients. Des enjeux technologiques ont également été considérés.

Ultimement, tous les partenaires, incluant les facultés de médecine, ont dû se rendre à l'évidence qu'en ces temps d'urgence sanitaire, l'administration d'examens était impossible. Cependant, tous ont envisagé et appliqué des mesures pour atténuer les impacts de la situation. Ainsi, le Collège des Médecins du Québec a accepté d'octroyer des permis restrictifs, qui permettront tout de même aux résidents finissants de pratiquer avec une autonomie fort appréciable. Vous savez sans doute que la FMRQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec poursuivent leurs discussions pour convenir de mesures compensatrices

pour les résidents concernés. Quant aux organismes d'agrément, ils en sont à revoir la logistique d'administration des examens. Bref, des efforts réels ont été et continuent à être faits.

Une situation sans précédent comme celle que nous vivons actuellement requiert des mesures extraordinaires. Comme vice-doyens, nous pouvons vous garantir que nous ferons tous les efforts possibles pour aider tous les résidents du Québec à passer à travers cette période difficile en minimisant les impacts négatifs.

Nous vous prions d'agréer, Cher collègue, Chère collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Armand Aalamian
Vice-doyen
Formation médicale postdoctorale
Faculté de médecine
Université McGill



Matthieu Touchette
Vice-doyen
Études médicales postdoctorales
Faculté de médecine et des sciences
de la santé
Université de Sherbrooke



François Girard
Vice-doyen
Études médicales postdoctorales
Faculté de médecine
Université de Montréal



Marie Arsenault
Vice-doyenne
Études médicales postdoctorales
Faculté de médecine
Université Laval